

PROJET SENTINELLES ET REFERENTS

Nom de l'établissement : LE PUY D'ALON

Département et ville : LOT- SOUILAC

Nom et prénom du Chef d'établissement : Anthony CUVILLIER

Les Discriminations, la Violence et la Santé : Prévention et intervention face aux phénomènes de bouc-émissaire, et leurs conséquences

Objectifs et descriptif du projet : Prévenir les phénomènes de bouc-émissaire et leurs conséquences, qu'il s'agisse de harcèlement, de mal-être, de risques suicidaires ou de conduites à risque légal, de risques addictifs ou de radicalisation, de comportement agressif voire violent, d'isolement ou de risque sexuel, mais aussi de décrochage ou de phobie scolaire. En d'autres termes, prévenir toutes formes de violence perpétrées contre soi et/ou contre l'autre, en prévenant et luttant contre le déni de violence et le déni de souffrance qui en découle, quelles qu'en soient les formes ou expressions.

Pour ce faire, deux temps de formation successifs :

- Formation « **Sentinelles et Référénts®** » en milieu scolaire sur 4 jours (2 x 2 jours consécutifs) : 10 adolescents (les Sentinelles) et 6 adultes (les Référénts) sont formés à faire face au phénomène de bouc émissaire en milieu scolaire, à le détecter et à traiter individuellement et collectivement ses conséquences. Les Sentinelles n'interviennent qu'après des victimes et des témoins.
- Module **Ressources et Accompagnement** sur 6 jours (3 x 2 jours consécutifs) : deux des Référénts précédemment formés apprennent à repérer des phénomènes de bouc émissaire et à intervenir en valorisant les facteurs de protection vis-à-vis des victimes, des témoins et des auteurs. Ces adultes nommés alors Référénts Facilitateurs, issus des formations Sentinelles et Référénts® de plusieurs établissements, apprendront à accompagner les groupes de Sentinelles et Référénts® déjà formés, ainsi qu'à former de nouvelles Sentinelles et de nouveaux Référénts uniquement dans leurs établissements respectifs.

Public cible : 10 jeunes et 6 adultes de l'établissement demandeur ;

Composition du groupe (basée sur le volontariat, groupe MIXTE et PARITAIRE chez les jeunes ET les adultes) :

- **Sentinelles : 10 jeunes**
 - parité garçons -filles,
 - obligatoirement des élèves qui seront encore présents dans l'établissement l'année suivante afin des coopter les futures Sentinelles, choisis sur un profil plutôt "rebelle" (ne tournant pas le dos lorsqu'ils sont témoins de violence ou de souffrance).
- **Référénts : 6 adultes**

Pendant la formation, **les 10 jeunes et les 6 adultes s'engagent à être présents sur l'intégralité des 4 jours, et ne doivent pas être dérangés pendant la formation (ceci est fondamental).**

Il est important que l'ensemble du groupe puisse déjeuner ensemble. Il s'agit d'un moment privilégié, où les échanges peuvent se poursuivre (dans un autre cadre, plus "convivial"), mais cela peut aussi permettre aux participants de libérer un peu plus leur parole.

PRESENTATION A L'ETABLISSEMENT :

À la fin de la formation (le dernier jour, autour du temps du repas), l'intervenant **avec** les Sentinelles et les Référénts, et **en présence du chef d'établissement, devront présenter le dispositif à l'ensemble de l'établissement**, lors d'une réunion dans un amphithéâtre (ou autre lieu, à votre convenance), **en début d'après-midi**, pour une durée d'environ 1 heure (s'assurer du maximum de personnes présentes). L'objectif de cette présentation étant que les Sentinelles et les Référénts soient **repérés, identifiés** par tou-te-s, condition nécessaire pour qu'ils ne soient pas perçus comme des « balances ».

Il est également important, pour assurer la pérennité du dispositif et la qualité des formations dont elle dépend, de permettre au groupe de sentinelles et de référents de disposer du temps nécessaire aux différentes phases de mise en œuvre (formations de nouveaux groupes, réunions, interventions dans les classes...). Cela nécessite donc un soutien dans la durée et l'inscription du dispositif dans le projet d'établissement.

